Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 4 (1875)

Heft: 6

Artikel: Que peut et doit faire l'instituteur pour développer le cœur de ses élèves [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039804

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

joyeux banquet les attendait. Là, M. le Président indiqua le but de la Société des instituteurs, puis de chaleureux toasts furent portés à la patrie, à la Société des instituteurs, aux autorités, au canton de Fribourg, à l'intelligente population de Monthey qui a offert généreusement à la réunion pédagogique, l'hospitalité et le vin d'honneur. On entendit successivement les voix sympathiques de MM. Biolley, conseiller d'Etat, de Monteys, Barlatey, de plusieurs inspecteurs et instituteurs, etc. Un délégué de la Société des instituteurs fribourgeois porta un toast au canton du Valais. La parole des orateurs alternait avec la douce harmonie des chants et de l'excellente musique de Monthey.

La fête pédagogique de Monthey a parfaitement réussi, et nous avons la conviction que tous ceux qui y ont pris part en conserveront un agréable souvenir.

B.-D.

QUE PEUT ET DOIT FAIRE L'INSTITUTEUR

pour développer le cœur de ses élèves.

PAR M. J. P. INSPECTEUR.

(Suite).

Le cœur est la partie essentielle de l'homme. On agit comme on pense et on pense comme on aime ; il faut donc apprendre à bien aimer. On a dit : « Le style c'est l'homme » ; ne pourrait-on pas dire avec plus de raison : « Le cœur c'est l'homme. » Car du cœur viennent les grandes pensées, les sentiments nobles et généreux, les dévouements et les sacrifices. L'instituteur devra donc apprendre à l'enfant à *bien* aimer : à aimer son Dieu, sa famille, son prochain, sa patrie ; il devra, en un mot, le former pour la terre et le ciel, le pénétrer profondément des sentiments religieux de ses devoirs sociaux, en jetant dans son jeune cœur la semence de bons chrétiens et de bons citoyens.

L'instituteur devra donc ouvrir le cœur de l'enfant à l'amour du bien. Si l'enfant naît candide, bon, aimable, s'il arrive à l'école encore tout imprégné des pieuses leçons et des bons exemples d'une bonne mère, l'instituteur ne doit pas oublier que ces roses ont aussi leurs épines qui sont le germe des passions prêtes à éclore ; il devra fortifier le côté vertueux et corriger le côté vicieux ; à l'exemple du laboureur qui, après avoir arraché les

mauvaises herbes et préparé la terre, y dépose la bonne semence, il doit en déracinant les mauvais penchants du cœur de ses élèves, y déposer et y cultiver patiemment les vertus solides et les qualités aimables qui sont le véritable fruit d'une bonne éducation.

Je me suis servi de l'expression : ouvrir le cœur ; car qui peut ouvrir le cœur, ouvre toutes les autres facultés en même temps. La mère, par exemple, ouvre sans effort le cœur de son enfant, parce qu'elle est l'amour. L'amour maternel est au cœur de l'enfant ce que le soleil est à la rose ; pour l'ouvrir il n'a qu'à lui envoyer ses rayons. Donc, à l'exemple de la mère, l'instituteur doit à ses élèves toute son affection ; il doit lui persuader par ses actions qu'il les aime et qu'il a à cœur tout ce qui peut leur être avantageux et que les leçons, les réprimandes et même les punitions dont ils sont l'objet n'ont d'autre but que de leur préparer un heureux avenir. Un excellent moyen pour s'attacher le cœur de l'enfant et montrer l'intérêt que l'on porte à chacun d'eux, est de leur accorder quelques jouissances, telles que le chant, quelques promenades en été, quelques lectures intéressantes à la fin d'une classe. L'éducateur, en un mot, ne perdra pas de vue ces paroles d'un grand philosophe : « Si tu veux être aimé, aime. »

A l'affection, l'instituteur doit joindre la justice. Les enfants diffèrent les uns des autres par leur caractère, leur tempérament ; le traitement qui convient à celui-ci peut ne pas convenir à celui-là ; mais ce qui convient à tous indistinctement, c'est l'affection et la justice. Séparées, ces deux vertus peuvent être l'une abusive, l'autre trop sévère ; réunies, l'affection tempère la justice et la justice régularise l'affection. « Il est sévère, mais il est bon, » tel est le témoignage que tout instituteur doit s'efforcer de mériter.

La discipline de l'école peut exercer une grande influence sur le développement du cœur de l'enfant ; quelques principes généraux de discipline, trouveront donc ici naturellement leur place.

L'autorité qui est fondée sur l'affection et le respect est incontestablement la meilleure ; mais les lois de l'école, comme les lois divines et humaines, doivent aussi avoir leur sanction ; ce qui me conduit au système des récompenses et des punitions.

Dans la dispensation des récompenses, le point important est qu'elles produisent une juste et salutaire impression sur l'esprit des enfants ; il ne faut pas les multiplier. L'élève qui s'est bien conduit, qui a bien travaillé, doit être convaincu avant tout qu'il a fait son devoir et rien que son devoir. Le maître insistera souvent sur cette idée. Il n'est pas mal pourtant que l'enfant voie, par les récompenses, les heureux effets de l'accomplissement du devoir, qu'il se persuade de cette vérité qu'une bonne action porte toujours ses fruits. Les récompenses ne doivent avoir d'autre but que de maintenir l'émulation ; il faut éviter de faire naître la va-

nité, l'amour-propre, l'orgueil, ou d'exciter la jalousie ou des rivalités funestes.

Les punitions comme les récompenses seront mises en usage avec réserve et discrétion. C'est pour un instituteur un beau titre de recommandation que de maintenir son autorité aussi bien que ses confrères, en punissant moins. Pour les fautes contre les mœurs, on sent assez que toute punition publique produirait un fâcheux scandale. Prenez le coupable à part, montrez-lui toute la gravité de sa faute, puis surveillez-le avec une extrême attention. S'il retombe dans les mêmes fautes, alors il n'y a pas à hésiter, renvoyez-le de l'école. Il faut séparer du corps le membre gangrené qui le corromprait tout entier. Qui ne sait avec quelle funeste facilité les mauvaises habitudes se répandent. Renvoyez-le sans qu'aucune considération vous arrête; c'est pour vous un rigoureux devoir, non pas parce que le vice lui-même est incurable; mais parce que pendant le temps que vous emploieriez à le guérir, il pourrait se propager. C'est peut-être le seul cas où le renvoi de l'école soit nécessaire.

Il ne faut punir que les actions dans lesquelles il y a de la méchanceté et non celles provenant simplement d'étourderie, de légèreté. Voici une petite anecdote rapportée par M. Salzmann, dans son ouvrage sur l'art de bien élever les enfants.

« Une petite fille se promenait dans le jardin de son père, tout » émaillé d'odoriférantes violettes : Oh! s'écria-t-elle en sautant » de joie, quelles jolies petites fleurs! je vais en remplir mon ta- » blier, et j'en ferai un bouquet pour ma mère. Aussitôt elle se » mit à cueillir des fleurs avec activité, jusqu'à ce que son tablier » en fut plein; puis elle alla s'asseoir sous un arbre, et en fit un » superbe bouquet. Maintenant, dit-elle, je vais le porter à ma » bonne mère; elle sera contente et elle m'embrassera! Pour re- » hausser sa petite offrande, elle prit un vase à fleurs, l'orna de » son mieux, y mit son bouquet, et joyeuse, elle se rendit auprès » de sa mère. Mais en montant l'escalier elle tomba, le beau vase » fut cassé, et les fleurs se dispersèrent sur le plancher. Sa mère » qui était dans la chambre voisine, entendit du bruit et accourut » aussitôt. Quand elle vit le vase brisé, sans demander un mot » d'explication, elle châtia sévèrement son enfant. La pauvre pe- » tite fille ne répondit que par des larmes; mais cette injustice » avait douloureusement blessé son cœur, et depuis, elle n'appor- » ta plus de bouquet à sa mère. »

L'instituteur devra aussi se faire une loi de pardonner les fautes légères, de punir moins sévèrement même les fautes graves, si elles lui sont avouées sans détour, et il réservera toute sa rigueur pour les coupables qui auraient cherché à le tromper.

Ce ne sont là que quelques principaux moyens disciplinaires.

Outre ces moyens généraux et permanents de cultiver les sentiments du cœur, l'instituteur trouvera encore dans l'enseignement des branches qui forment le programme de son école une

foule d'occasions de faire appel au sentiment moral de ses élèves, en provoquant leurs observations sur le sens de telle lecture ou tel récit. Que de faits, soit dans l'Histoire sainte, soit dans l'Histoire suisse, propres à former leur jugement et leur cœur! Pour ne citer qu'un exemple entre mille, l'histoire de Joseph vendu par ses frères a eu de tout temps le privilége de toucher le cœur de la jeunesse. Et dans notre histoire nationale, combien de grands hommes, de sublimes dévouements, d'exemples de générosité, de grandeur d'âme, de désintéressement propres à développer le sentiment religieux et patriotique: Winkelried, Nicolas de Flüe, l'avoyer Wengi et tant d'autres ne pourront-ils pas toujours être proposés à l'admiration des élèves?

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE.

Livre de lectures. Premier degré — par Th. Renard. — Paris, librairie Delagrave. Un vol. in-18, 144 pages; cart. 40 centimes.

C'est un recueil de petites anecdotes, quelques-unes fort amusantes, toutes instructives et morales.

L'auteur a observé, tant pour la forme que pour les pensées, la progression que réclame le développement graduel de l'enfant. D'abord le texte se détache en gros caractères avec syllabes séparées, puis, il se rapproche insensiblement de l'impression ordinaire. Uno gradation analogue a été observée dans la suite des sujets et dans le style. Les premiers récits sont simples et familiers. Les mots qui les composent ne sauraient offrir aucune difficulté sérieuse, même au premier âge.

Il nous semble que ce petit ouvrage répond bien à sa destination. Les enfants qui lisent couramment, le parcourront aisément en quelques mois; ils passeront ensuite au deuxième et au troisième volume qui sont actuellement sous presse.

Les seules observations que nous émettrons, ont trait aux questionnaires et à la forme dialoguée qui est souvent employée par l'auteur. Dès la deuxième lecture, le questionnaire demande des définitions: « Qu'est-ce que le matin? — Qu'est-ce que le soir? — Qu'est-ce que le déjeuner? — etc. »

Il existe d'autres moyens de s'assurer de l'intelligence du texte, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux définitions. Définir est chose trop embarrassante pour le premier âge. N'aurait-il pas mieux valu procéder par des questions plus simples, par exemple: « Comment appelez-vous le moment de la journée où le soleil se lève, celui où il se couche, etc.? » Ou plus simplement